

BOUQUET DU ROI,

Pour le 25 Août 1789.

PRÉSENTÉ par MM. de la Municipalité, l'État-major, les Capitaines, Lieutenans, Sous-lieutenans, Bas-officiers & Fusiliers de la Garde bourgeoise de la ville de Versailles, résidence royale de Sa Majesté, composé d'une fleur nouvelle, nommée: *Souscription patriotique,* dont le premier germe fut semé le 12 mai dernier, par un habitant de cette ville, ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée de la Noblesse de la vicomté & prévôté de Paris l'explique, *pages 108, 109, 110 & 111,* & ainsi qu'il a été ensuite adressé par la poste, le 23 juillet à M. le Président de l'Assemblée nationale, & dont MM. de la Municipalité & de la Garde bourgeoise de cette ville, sont priés aujourd'hui de supplier cette auguste Assemblée de vouloir bien prendre en considération cette proposition, étant relative aux circonstances, comme aux desirs de cette même ville, animée comme la Capitale & comme toutes celles du royaume, du zèle patriotique & exemplaire, de voler au-devant des secours dont l'État à le plus pressant besoin, ainsi que les Peuples malheureux, & cela sans aucun emprunt, ce qui ne peut se faire que volontairement par une contribution

pécuniaire des citoyens aisés des trois Ordres de l'État, & réunis pour former ce Bouquet, qui seroit aussi digne de l'approbation de la Nation françoise assemblée, qu'il est mérité par la bonté parternelle & la sagesse majestueuse de l'Auguste Roi, LOUIS XVI, qui la gouverne.

Un des Membres de l'Assemblée avoit adressé, le 12 Mai, soir, à M. le Secrétaire, un paquet dont le contenu étoit conçu en ces termes :

Proposition patriotique à faire à la dernière séance de l'Assemblée de la Noblesse, de la Prévôté & Vicomté de Paris, par le plus respectueux de ses membres.

MESSIEURS,

»LA noble chaleur & l'empressement patriotique, joint au zèle le plus exemplaire que j'ai admiré depuis huit jours dans l'Assemblée de la Noblesse de la prévôté & vicomté de Paris, commencée le 24 avril 1789, pour concourir & contribuer, conjointement avec le Clergé & le Tiers-état, à la régénération du bonheur des Vingt-quatre millions de citoyens des trois Ordres de la France, tant désirée par le meilleur, le plus humain, le plus sage & le plus juste des Rois qui la gouverne, m'ont inspiré non-seulement de joindre mes vœux à ceux de cette auguste Assemblée ; mais de plus, & sans me nommer, me seroit-il permis, Messieurs, d'avoir l'honneur de soumettre à la sagesse de cette noble Assemblée la proposition suivante?

La Nation doit, & il semble que pour l'acquitter, tous

les Ordres du royaume, effrayés de cette dette, sont occupés des moyens d'y parvenir, ou au moins de l'assurer, ainsi que de celui d'établir de nouvelles loix plus salutaires dans toutes les différentes branches de l'Administration, & particulièrement dans celle de la perception & de l'emploi des finances, qui est le principal motif de l'Assemblée des États-généraux. Mais aujourd'hui, Messieurs, les besoins de l'État étant aussi pressans que le secours sera long à opérer, ne conviendroit-il pas d'abord de prévenir ce secours par des contributions pécuniaires, propres à éclairer le Roi & les États généraux, sur la marche & la route que l'on va suivre pour arriver par le chemin le plus court, au bonheur général de la Nation, en commençant par ouvrir noblement & franchement son cœur, sa bourse & ses facultés à Sa Majesté, pour servir de base à l'édifice glorieux que les États-généraux vont commencer à établir.

En mon particulier, Messieurs, je jure, foi d'homme d'honneur, que ma fortune annuelle est de *Vingt-six mille livres*, tant de traitement, que de fonds placés, dont M. le Président de l'Assemblée trouvera ci-joint un billet à ordre de pareille somme de *Vingt-six mille livres* de contribution pour la cotte-part à laquelle je me fais un devoir & un véritable plaisir de me taxer sans me nommer, & sans autres prétentions que celle de concourir, à l'exemple de cette illustre Assemblée, au bien de l'État, à la gloire du Roi & au bonheur des peuples.

Cependant, Messieurs, si l'Assemblée de la Noblesse trouvoit que cette proposition puisse tirer à des conséquences qui lui déplaisent, je supplie M. le Président de vouloir bien déchirer & jeter ma proposition au feu, en

présence de l'Assemblée, ainsi que mon billet à ordre de *Vingt-six mille livres*, sans le décacheter, ayant plus de zèle que de vanité & d'intérêt, & ce billet n'étant ici que pour caution de ma proposition, & comme le germe d'un exemple digne de la Noblesse Françoise».

L'Assemblée étant trop peu nombreuse pour prendre un parti qui devoit être unanime, & ce premier paquet, sur la délibération de l'Assemblée, ayant été brûlé en présence de tout le monde, le samedi 12 mai, l'Auteur du même envoi a adressé le lendemain à M. le Président une somme de *Vingt-six mille livres* en billets noirs, & en un effet de M. de la Borde, payable au porteur, qu'il prioit M. le Président, par sa lettre, de garder entre ses mains, comme une preuve de la vérité & de la franchise des sentimens de l'Auteur, dont on ne peut trop louer le patriotisme.

Phrases omises dans le Procès-verbal.

Le quart, le tiers, la moitié, les trois quarts, & même tout le revenu d'une année entière, ce n'est qu'une bagatelle pour des François, en comparaison des sacrifices qu'ils ont toujours fait & qu'ils sont prêts à faire, de leur vie, de leurs membres, & de leur fortune, tant pour la défence de leur patrie que pour la gloire de leur Roi & les intérêts de la Nation, dont les plus indigens sujets sont par tout où la Noblesse se fait honneur de les commander, des Césars, à *Cinq sous* par jour, prêts à suivre son exemple.

P. S. La Noblesse ne gît pas seulement dans le mot ni dans le titre, mais dans le fait; & voici le moment, que cette même Noblesse doit être trop heureuse de saisir l'oc-

caſion qui ſe préſente d'en donner un exemple ſrappant; rien n'eſt plus digne d'elle, & c'eſt où je l'attends avec la confiance qu'elle n'a ceſſé de m'inſpirer depuis la première juſqu'à la dernière de ſes ſéances.

A l'Illuſtre & Célèbre Aſſemblée nationale de France, par l'un des Membres de l'Aſſemblée de la Nobleſſe de la Prévôté & Vicomté de Paris.

C'EST aujourd'hui dans la criſe où ſe trouve le Roi, l'État, la Capitale, ſes environs & preſque tout le royaume ; occaſionnée d'un côté par la dette nationale, & de l'autre, par les beſoins urgens & l'inquiétude publique; par la diſette des blés & la cherté du pain, que j'ai l'honneur de ſupplier très-humblement l'Illuſtre & célèbre Aſſemblée nationale, avec autant de zèle que de reſpect, de vouloir bien ſe faire lire & prendre en conſidération le dernier article du Procès-verbal ci-joint, de l'Aſſemblée de la Nobleſſe de la Prévôté & Vicomté de Paris, pages 108, 109 & 110, avec les obſervations qui y ſont jointes, (& qui y ont été obmiſes) telles qu'elles ont été préſentées le 12 mai, & que je les ai renvoyées le lendemain, 13 à M. le M.is de Boulainvilliers, ſon Préſident: l'Aſſemblée, qui étoit la dernière, s'étant trouvée trop peu nombreuſe pour prendre un parti qui devoit être unanime, en me nommant dans ma lettre à lui ſeul, laquelle étoit accompagnée des *Vingt-ſix mille livres*, que j'avois propoſées la veille, ſans me nommer, comme le germe d'un moyen auſſi ſimple que noble & patriotique, de tempérer & tranquilliſer, d'abord la Nation déjà agitée,

tant pour la dette de l'État, que pour en calmer les pressans besoins, sans le secours d'aucun impôt ni droit de perception, & sans aucune surcharge sur la portion indigente des peuples des villes & des campagnes, artisans & cultivateurs, qui sont si dignes de la protection, & d'être soulagés, en cette occasion, par le meilleur des Rois, ainsi que des facultés & du zèle des Ministres de la Religion, de la Noblesse titrée, comme de celle qui règne également & si naturellement dans tous les cœurs françois, de tous les états capables de le faire.

C'est pénétré de ce sentiment pur & patriote, Messeigneurs, que je prends la liberté de demander, comment le Clergé, la Noblesse, le Militaire, la Magistrature, les Financiers, Rentiers, Hommes publics & municipaux, Propriétaires, Bourgeois, Artisans & Métiers, Cultivateurs & Employés aisés de la capitale comme de tout le royaume, si l'illustre & célèbre Assemblée nationale de France daignoit adopter ma proposition, en en donnant unanimement l'exemple, comment les véritables citoyens pourroient se refuser de souscrire à une pareille souscription de contribution patriotique, qui seroit si digne de la Nation! De verser sur le champ & volontairement, sans aucun frais de perception, dans une Caisse Nationale de présidence & aux differentes époques qui conviendront le mieux aux facultés de chacun en particulier, de le faire comme je l'ai fait moi-même par la voie de M. le Prévôt de Paris, Président de l'Assemblée de la Noblesse de la prévôté & vicomté de la même ville, qui, non-seulement a bien voulu se charger des *Vingt-six mille livres*, de la mienne, & qui sont entre ses mains depuis le 13 mai dernier, pour l'un ou l'autre objet uniquement, & auquel germe de contribution patriotique, lui-même parlant à moi, me jura ensuite, qu'il étoit tout prêt à joindre une

année de ſon revenu auxdits *Vingt-ſix mille livres* que je lui ai confiés, & comme tout bon citoyen devoit le faire. C'eſt comme je le répète: *Par quart, par moitié, par trois quarts* ou *la totalité du revenu d'une année* de chacun, que j'appelle une bagatelle pour des François, de tous les états, qui en ſavent ſi bien ſacrifier d'avantage, ainſi que leurs vies à la guerre, pour la gloire du Roi & la défenſe de la patrie, dont la Nobleſſe, qui ne gît pas ſeulement dans le titre & dans le mot; mais bien dans le fait, tel qu'il ſe préſente aujourd'hui, que je ne ſuis pas plus en peine de leur zèle & de la généroſité de leurs cœurs patriotes que du mien, pour la gloire du Roi & la régénération du bonheur de la France & de l'honnête & ſage liberté des citoyens, véritablement & fidèlement attachés à Sa Majeſté; & à la Nation, qui l'adore comme Elle le mérite. C'eſt, Meſſeigneurs, pénétré de ces ſentimens, que je me croirois coupable, ſi, dans ce moment, & de même ſans me nommer, pour prouver par-là que mon zèle eſt pur & dépouillé de tout autre intérêt que de celui de l'amour du bien, je balançois à ſupplier, comme franc citoyen, les illuſtres Repréſentans de la Nation françoiſe, de vouloir bien délibérer dans leur ſageſſe, ſur ce projet de ſouſcription de contribution patriotique & exemplaire à l'Univers entier, & dont je donnerois dès demain le double, qui eſt tout ce qui me reſte de fonds, pour voir, mon Roi, ma Patrie & l'Aſſemblée nationale tranquilement occupés de la régénération de ſon bonheur, de ſes loix & de la nouvelle adminiſtration, qui le perpétueront à jamais, tant à la gloire de ſon Monarque, de celle de cette illuſtre & célèbre Aſſemblée nationale, qu'à celle des citoyens des trois Ordres réunis, qui auront été en état d'effectuer noblement cette contribution pécuniaire

f4

qui doit libérer la dette de l'État ſur le champ, ou à des termes propres à applanir la marche des opérations de l'Aſſemblée nationale, comme ceux de ces mêmes citoyens, qui en auroient eu véritablement & ſincèrement la volonté, ſans en avoir le pouvoir.

« Arrêté unanimement par l'Aſſemblée de la Garde bourgeoiſe de Verſailles, que le projet de ſouſcription patriotique ſeroit préſenté à Noſſeigneurs les États généraux, par une Députation de ladite Garde bourgeoiſe.

Arrête en outre que la Garde-bourgeoiſe ouvriroit ſur le champ la ſouſcription patriotique, en conſéquence, on s'eſt empreſſé de mettre des ſoumiſſions ſur le bureau, pour une ſomme conſidérable, en conſidération de quoi, il a été arrêté, par les plus vives acclamations, que Sa Majeſté ſeroit très-reſpectueuſement ſupplié de recevoir les ſouſcriptions de la Garde-bourgeoiſe de Verſailles, ſous la dénomination de *Bouquet patriotique.*

Arrêté, qu'à cet effet, il ſera envoyé une Députation à Monſeigneur le Garde des Sceaux, pour le prier de demander au Roi la permiſſion, qu'une Députation de la Garde bourgeoiſe de Verſailles préſente à Sa Majeſté le *Bouquet patriotique* qu'elle a voté & qu'elle lui offre

Au Bureau de l'Aſſemblée de la Garde bourgeoiſe de Verſailles, le vingt-trois août mil ſept cent quatre-vingt-neuf.

Signé DE LA TOUR. *Commandant général de la Garde bourgeoiſe de Verſailles.*

A VERSAILLES, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1789.